



## Dommmages et interêts

-----  
Par andreacapelli

Bonjour, j'ai été victime d'un cambriolage et je souhaite demander des dommages et intérêts mais je ne sais absolument pas vers qui me tourner ? Pouvez vous m'aider ? merci d'avance cdt

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,  
Vous avez porté plainte et déclaré les vols+dégradations à votre assurance.  
Si les voleurs sont pris, vous pourrez vous porter partie civile et leur demander des dommages et intérêts.  
S'ils restent introuvables, laissez tomber.